EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **21 décembre 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt et un décembre deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 décembre 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Marianne MAXIMI à Alparslan COSKUN, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY, Laurence SCHLIENGER à Patricia GUILHOT**

Excusé(e)s : **François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

Absent(e)s : **Anne FAUROT**

Secrétaire : **Florent NARANJO**

Monsieur Grégory BERNARD quitte la séance pendant le débat de la question n°7 et donne pouvoir à Madame Marion CANALES.
A la demande de Monsieur Alain LAFFONT pour le groupe France Insoumise, la question n°10 est scindée en deux :
- n°10 : Prise de participation dans la SCIC « Epicentre Cowork »
- n°10bis : Désignation d'un représentant de la Ville au sein de l'Assemblée Générale de la SCIC « Epicentre Cowork »

Rapport N° 27

PROJETS INNOVANTS : JARDINS ET ESPACES PARTAGÉS

Dans le cadre des Projets innovants, la Ville a mis en place une enveloppe destinée à l'attribution de subventions aux associations dont l'objet est de créer et de développer des espaces ou lieux d'échanges, de partages et de rencontres entre les habitants et de les rassembler autour d'une activité commune et partagée. Les associations peuvent prétendre à ces subventions par une demande et un dépôt de dossier.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget, il vous est proposé, en accord avec votre commission :
- d'approuver l'aide financière accordée aux associations ci-après, pour un montant global de 7 000 € ;
- d'autoriser le versement en temps utile de cette subvention aux associations concernées.

ART&FACT

Cette association a vocation à valoriser les démarches et valeurs inscrites dans le développement durable par le biais de la création artistique.
Son objectif est d'amener tout public à gagner en autonomie pour devenir un co-créateur du changement vers une société plus respectueuse de l'environnement et humainement plus juste.

Son action ou sa démarche consiste à réaliser un livret qui mette en valeur :

- la créativité et l'innovation des associations clermontoises engagées dans le « Réseau des Espaces Partagés », en mettant en avant leurs actions, les femmes et les hommes qui portent ces projets, ainsi que les temps forts et les savoir-faire de celles-ci ;
- l'engagement associatif, et notamment celui des jeunes pour démontrer le dynamisme qu'apportent et que portent ces associations.

Cet outil pratique, véritable objet de qualité, sera construit sur la base de portraits très humains des structures associatives, sur la proposition de repères pratiques (contacts, carte, conseils, astuces, …) et présentera une vision moderne et décalée (visuel et textes percutants) des associations.

Coût de l'action : 17 000 €
Subvention demandée : 4 000 €
Subvention proposée : 4 000 €

LA MALLETTE URBAINE

Cette association est à vocation architecturale, urbaine, culturelle, sociale et écologique.
Ces actions se concrétisent par la conception, l'installation et l'animation d'équipements ou événements temporaires variés tel que mobiliers, aménagements extérieurs, végétalisation, … .
Son but est d'offrir une vision nouvelle pour s'approprier l'espace différemment, qu'il soit intérieur ou extérieur.
L'association propose à la Ville d'accompagner, conseiller et conceptualiser l'aménagement de deux jardins partagés sur la Ville, dans les quartiers de Fontgiève et de La Gauthière en apportant les « outils » d'appropriation et d'occupation des espaces pour les jardiniers et les Clermontois.

Coût de l'action : 6 000 €
Subvention demandée : 3 000 €
Subvention proposée : 3 000 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 26 décembre 2017

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint,

Philippe BOHELAY